



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Mars 2018



L'implication de tous les agents techniques et des sports de la ville a contribué à obtenir les prix "Zéro phyto".

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 19 février
- (P3) Ecole Brocéliande
- (P4) Envie de vous rendre utile ?
- (P5) Part'âges entr'âînés
- (P5) Repas des aînés

en ville

- (P6) Le zéro phyto... C'est possible
- (P7) Du côté de la Poterie
- (P8) L'arbre dans la ville
- (P9) Le courrier roule à l'électrique

culture

- (P10) Le Pôle Sud au Japon ?
- (P11) Conversation photographique

enfance-jeunesse

- (P12) Grande semaine de la petite enfance
- (P12) Les activités des vacances

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

En + Enquête "Une complémentaire santé pour tous"



2 prix régionaux pour une ville "0 phyto"

Lors du salon régional sur la qualité de l'eau en janvier, la ville de Chartres de Bretagne s'est vue remettre le prix Zéro phyto 2018 et le prix Zéro phyto durable. Ils récompensent l'engagement de la commune et l'implication des agents municipaux dans la mise en œuvre d'actions inscrites dans une politique de développement durable volontariste, engagée depuis 1995. Les agents des services techniques et des sports ont chacun reçu une veste symbolisant cet engagement dans des techniques innovantes respectueuses de l'environnement.

Suite en page 6

conseil municipal

19 février 2018

Les principales décisions



■ Aménagement - Urbanisme

. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Orientation d'Aménagement et de Programmation communale (OAP)
Ce document, qui sera traduit dans le PLUi, définit les grandes orientations stratégiques et spatiales de développement de la commune à l'horizon 2035. Le PLUi de Rennes Métropole a vocation à favoriser la mise en œuvre du projet de chacune des 43 communes. En parallèle, des échanges ont été mis en place à l'échelle métropolitaine pour construire le projet d'aménagement et de développement durable.

Le projet chartrain s'articule autour de ces axes :

- . accueillir en organisant le développement urbain ;
- . améliorer le cadre de vie,
- . protéger l'environnement naturel et agricole ;
- . protéger le patrimoine,
- . fédérer et structurer le territoire par les équipements et la mobilité.

Ce projet a été alimenté par l'atelier thématique du 23/11/17 organisé sur les thèmes du renouvellement urbain et des déplacements. Il a ensuite été présenté en réunion publique le 25/01/18. Lors du Conseil, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a également fait l'objet d'une présentation des objectifs chiffrés de modération de consommation de l'espace.

■ Administration Générale

. Prêt de véhicules communaux à des organismes

Des associations et organisations chartraines empruntent régulièrement, dans le cadre de leurs activités, des véhicules communaux. Afin d'établir un cadre contractuel, le Conseil valide les termes de deux conventions de mise à disposition :

- . de véhicules du Pôle Aménagement - Cadre de vie
- d'un véhicule utilitaire du Pôle Sud pour des associations culturelles.

■ Finances . Participation des Syndicats intercommunaux et de la Résidence de la Poterie aux charges administratives et techniques de la ville en 2018.

- . SI Restauration..... 24 425,20 €
- . SI Musique et Danse.... 23 741,00 €
- . EHPAD 25 408,26 €
- . Foyer de vie..... 2 253,78 €

■ Vie Associative

. Tarifs de location de la Halle de La Conterie

Le Conseil décide d'ajouter aux tarifs existants un forfait-journée et d'adopter la grille tarifaire suivante :

Halle de La Conterie 970 m ²	Journée à partir de 9h
. Assos chartraines, établissements scolaires chartrains - 1 gratuité/an	780 €
. Entreprises, organismes chartrains	1020 €
. Associations, entreprises, organismes non chartrains	1235 €

(voir l'ensemble des tarifs sur www.ville-chartresdebretagne.fr).

■ Enfance-Jeunesse

. Mini-camps été 2018

Le service enfance-jeunesse de la Ville organise des mini-camps pour les enfants âgés de 4 à 12 ans, dans le cadre des centres de loisirs. Le Conseil valide les tarifs suivants :

- . 2 mini-camps poneys 4-6 ans à Orgères (du 10 au 12 juillet et du 21 au 23 août).

Tarif de base : 80 € ; Tarif non-chartrain : 96 € ; arrhes : 25 €

- . 2 mini-camps à Paimpont 6-9 ans (du 9 au 13 juillet et du 20 au 24 août) et 2 mini-camps 9 à 12 ans à Saint M'Hervé (du 16 au 20 juillet) et à Feins (du 27 au 31 août).

Tarif de base : 200 € ; Tarifs non-chartrain : 240 € ; arrhes : 50 €.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

zoom sur

Le Débat d'orientations Budgétaires (DOB)

Le DOB donne les grandes lignes qui servent à l'élaboration du budget 2018 en fonction notamment du bilan comptable de l'exercice 2017.

■ En fonctionnement

Les dépenses se sont élevées à 8 783 732,49 € et les recettes à 10 333 875,47 € permettant ainsi de dégager un excédent de 1 550 142,98 €.

■ En investissement

L'excédent de l'exercice 2017 s'élève à 547 565,68 € (2 664 738 € de dépenses contre 3 212 303 € de recettes), en tenant compte de l'excédent cumulé sur les exercices antérieurs le résultat de clôture atteint 902 357,68 € pour 2017.

La commune dispose ainsi d'une capacité d'investissement de 2 452 500,66 € (cumul des résultats de fonctionnement et d'investissement 2017).

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2018 est de 3 157 183 €. Sans nouvel emprunt, l'annuité 2018 serait d'environ 578 000 € dont 495 500 € de remboursement de capital. A l'échéance 2022, le capital restant dû s'élèverait à 1 236 341 €.

■ Extrait des interventions

"Depuis 2014, la ville de Chartres de Bretagne a contribué à hauteur de 680 k€ au redressement des comptes publics. Pour la période 2018-2022, un nouvel effort de 13 milliards d'euros est, à nouveau, demandé aux collectivités territoriales... La conception et la mise en œuvre d'un contrat entre les 319 plus grandes collectivités et l'Etat reposera sur la confiance et la responsabilité. Ce contrat prévoira notamment les modalités d'évolution de leurs dépenses publiques. A ce jour, la circulaire qui doit préciser les modalités de mise en œuvre de ces contractualisations n'est pas encore publiée. Néanmoins, la ville de Chartres de Bretagne se prépare à effectuer de nouveaux efforts qui devront se conformer aux directives nationales. Pour rappel, afin d'atteindre son objectif de redressement des comptes publics, selon l'article 10 du projet de Loi de Finances, le Gouvernement a déterminé un taux d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités locales à 1,2 % ; inflation comprise. Ce nouveau cadre des finances publiques conditionne les orientations budgétaires des collectivités locales".

état-civil

Naissance

■ 10 janvier

Maël Monfort - 2, place René Cassin

Les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à une publication dans Le Chartrain sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.

"Les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci." Le document d'autorisation à remplir est transmis aux futurs époux avec le dossier administratif de mariage. Les Chartreins peuvent se procurer à l'accueil de la Mairie les documents nécessaires pour faire part des naissances et des décès dans le journal Le Chartrain.

agenda

■ Samedi 10 mars

Bourse d'échange multi-collections
Maison des Associations, de 9h à 17h

■ Samedi 10 mars

Dîner-spectacle proposé par les Comités de jumelages.
Halle de La Conterie à 20h30.

50 €/pers. Résa au 06 31 06 82 92.

■ Samedi 24 mars

Concert de l'Orchestre Pôle Sud, à 20h.

■ Lundi 26 mars

Conseil municipal - Vote du budget
Salle du Conseil Municipal, à 18h30

■ Samedi 31 mars

Chasse à l'oeuf... de Pâques, organisée par le Comité des fêtes
Parc de Loisirs, de 10h à 12h30.

Mars 2018 - N°18.2

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Miclard
■ Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
■ Maquette : Fabienne Faujouz ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 16 avril 2018

ECOLE BROcéLIANDE

800 m² de locaux en plus

Afin d'anticiper l'accroissement des effectifs, en concertation avec les directeurs d'écoles, les parents d'élèves et les services communaux, la ville a engagé des travaux d agrandissement à l'école maternelle de Brocéliande.

Les travaux, débutés en septembre dernier, sont en cours de réalisation pour une livraison en juillet 2018. Le projet consiste en la réalisation d'une extension d'une surface d'environ 800 m² assurant la jonction entre l'école maternelle existante et le restaurant scolaire. Ce nouvel espace comprendra un hall, 2 salles de classe + 1 atelier partagé + 2 salles de propriété, 1 salle de repos, 1 salle à manger, 1 salle de réunion + 1 sanitaire + 1 local ménage. Un nouveau préau sera aussi créé. Les travaux prévoient également le réaménagement d'une partie des bâtiments existants notamment l'aménagement d'un coin lave-mains et d'un nouveau bloc sanitaire.



Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué au groupement constitué par le cabinet d'architectes Magma, le bureau d'études structures ABI Structures, le bureau d'études techniques Thalem, l'acousticien Venatech et le coordonnateur OPC Arcoos.

Actuellement, la dalle est coulée, le bâtiment prend forme. Les murs sont fabriqués en usine et arrivent par mor-

ceaux de façade ; tel un puzzle, ils s'assemblent. Les menuiseries sont en triple vitrage et l'isolation est composée de textile à la place de la laine de verre. Le bâtiment favorise l'entrée de la lumière naturelle. Les travaux représentent un coût d'environ 1 330 000 € HT (plus un coût d'études de 122 000 € HT). L'objectif est une mise en service à la rentrée 2018.

ÉDITO

Le 28 et 29 septembre 2018, "J'agis pour ma planète"

Crise alimentaire, crise sanitaire... crises climatiques et écologiques ne cessent de nous interpeller. Fort heureusement, les partisans du "laisser faire" sont de moins en moins nombreux. Sans parler de catastrophisme ou encore d'urgence, il faut bien admettre que la recherche d'autres manières de faire avancer l'économie et la société avec des pratiques nouvelles et moins dévastatrices pour la planète n'est pas simple. Nous n'en sommes qu'au début de la mobilisation ; qu'il s'agisse des changements d'habitudes, de nouvelles technologies et d'innovations nécessaires. Pour cela, il s'impose de réorienter les formations et les investissements, tant publics que privés.

Les conférences, les discours solennels, les études, analyses et déclarations des plus anxiogènes ne construisent évidemment pas un projet. Changer n'est donc pas seulement une affaire de communication. Il nous faut un contenu avec des réalisations démonstratives et mobilisatrices.

Depuis 20 ans, dans la commune nous pouvons nous enorgueillir d'avoir déjà expérimenté et conduit des initiatives concrètes de gestion optimale des déchets, de compostage à l'échelle communale et de mise en place d'une filière bois énergie complète. Dès 2007, nous installions 500 m² de capteurs photovoltaïques au centre culturel Pôle Sud. À partir de 2004, dans l'intérêt de la protection de la nappe phréatique chartraine, nous avons mis fin à l'usage des produits phytosanitaires. Nous avons développé la biodiversité végétale dans la ville, protégé et valorisé des zones humides. En 2015, nous avons lancé la phytoépuration naturelle des eaux pluviales de tout l'espace urbain avec la reconfiguration intégrale du ruisseau de La Mécanique.

Nos initiatives ont été saluées à plusieurs reprises. Le Trophée régional du développement durable nous a été remis en 2010 par le Préfet de Bretagne. Nous sommes la seule commune de la Métropole Rennaise à respecter l'objectif de 20 % d'énergies renouvelables dans

ses consommations. Le 25 janvier dernier, le prix "zéro phyto durable" nous a été décerné aux carrefours des gestions locales de l'eau.

Enfin, le 7 mars prochain, nous allons recevoir le Prix National 2017 de la diversité végétale, attribué par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Forts de nos acquis, et parce ce qu'il nous faut aller bien plus loin dans notre politique de transition écologique, nous organiserons le 1^{er} festival de l'environnement : "J'agis pour ma planète", les 28 et 29 septembre 2018. Changer de modèle n'est plus un sujet théorique ; c'est un engagement au quotidien dans lequel nous sommes tous acteurs ; individuellement mais plus encore collectivement. C'est un enjeu qui concerne toutes les générations ; ainsi que l'éducation, les loisirs, la solidarité et la culture. Nous n'avons pas d'autre "fil rouge" que celui de la cohésion sociale et du développement durable.

Philippe Bonnin,
Maire de Chartres de Bretagne,
Conseiller Départemental

Expression de la Majorité

Une mutuelle santé négociée à l'échelle communale.

Plus de quatre millions de Français n'ont pas de complémentaire santé. C'est plus par manque de moyens que par choix. Les réformes législatives, l'aide à la complémentaire santé ou encore la mutuelle d'entreprise, sont loin d'avoir comblé les besoins en matière d'accès aux soins.

Les contrats individuels restent onéreux pour certaines catégories de la population. Qu'il s'agisse des demandeurs d'emplois, des travailleurs précaires, des familles et retraités modestes ou d'étudiants contraints de travailler. Beaucoup ne peuvent prétendre aux dispositifs d'accompagnement tels que la Couverture Maladie Universelle, l'Aide à la Complémentaire Santé. Dans l'actuel contexte, nous assistons au recul de la protection sociale dont le niveau de prise en charge est en baisse constante. Il est très clair que la perte de pouvoir d'achat et la hausse des tarifs des mutuelles ont abouti à plus de précarité sanitaire. C'est pourquoi, nous avons recherché des solutions collectives pour aider ceux et celles qui sont confrontés à de telles difficultés d'accès aux soins. En concertation avec d'autres communes, nous étudions les pistes pour mettre en place un dispositif d'accès à une mutuelle à l'échelle communale ouverte à tous.

La démarche consiste à recenser l'attente et les besoins des Chartrains dans les remboursements à travers un questionnaire, leur proposer un contrat collectif de mutuelle santé à un prix négocié. La collectivité, via le Centre Communal d'Action Sociale, n'est ni souscripteur, ni financeur. Elle joue son rôle d'initiateur et de coordinateur. La domiciliation communale des futurs adhérents est le seul critère à prendre en compte. La mutuelle retenue se mettra en relation avec les habitants à leur demande. Les contrats négociés simplifieront ou réduiront les conditions qui sont bien souvent des freins à l'acceptation par l'organisme assureur (limite d'âge, délai de carence, questionnaire de santé).

A la lumière d'autres expériences, ce dispositif permettra d'économiser 15 à 30% sur une mutuelle classique, de proposer une offre de soins de qualité et de proximité à un tarif abordable, de prétendre à des remboursements intéressants sur les honoraires médicaux, les garanties optionnelles (prothèses dentaires, auditives, implants) et les actes souvent non pris en charge par la Sécurité Sociale (médecines douces...).

Ce projet s'inscrit dans une démarche sociale et solidaire.

La majorité municipale

Expression de l'Opposition

Envie de vous rendre utile ?

- . Envie de vous épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres ?
- . Vous pouvez vous rendre disponible pour porter secours (notamment en semaine) ?
- . Vous avez entre 18 et 55 ans ?
- . Vous aimez l'action et avez une bonne condition physique, l'esprit d'équipe ?
- . Vous résidez en Ille-et-Vilaine ?

Devenez sapeur-pompier volontaire !

Deux sessions de recrutement vous sont proposées en mai et en novembre... Au programme... des épreuves physiques

et sportives, du français et des maths (niveau 3^e). Signature de la charte d'engagement attestant de votre disponibilité et de votre sobriété.

À l'issue des épreuves, si vous êtes retenu, vous participez à une formation initiale (200 heures réparties sur 3 ans). Vous serez formé aux missions de secours à la personne, d'opérations diverses et d'incendie et intégré à une équipe encadrée. En fonction de vos disponibilités, vous assurerez des astreintes ou des gardes (au minimum 2 par mois). Indemnités versées par le SDIS d'Ille-et-Vilaine perçues en fonction des grades.



*Candidature auprès du Chef du CIS Rennes Sud-Ouest
18 rue de la Noé - 35170 Bruz. Tél. 02 99 52 60 63 - michel.point@sdis35.fr
+ d'infos sur www.devenirvolontaire35.fr*

Part'âges entr'aînés

pour maintenir le lien

Mobilisée contre l'isolement des personnes âgées et pour le maintien du lien social, la commune, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), travaille avec des associations, des bénévoles et des institutionnels autour d'actions sur le territoire. L'une d'elles est le recrutement de deux jeunes en service civique de février à juillet 2018 qui vont intervenir auprès des aînés.

Pendant une période de six mois, Jasmine et Angel vont intervenir trois jours par semaine sur la commune. Grâce à un partenariat avec l'association Unicités et le Département d'Ille-et-Vilaine, ils mettront en pratique leur formation continue autour de l'accompagnement des aînés. Les volontaires en service civique reçoivent de l'Etat une indemnité mensuelle de 473 €, et 108 € en nature (nourriture, transports) par le Département. Ils interviendront à la Résidence de La Poterie sur le volet animation et pour des visites à domicile et des sorties (sur inscription au C.C.A.S.). Ils seront encadrés par Fanny Coudray, directrice de la Résidence et Isabelle Lautram, responsable du C.C.A.S. : "Ces jeunes ont bénéficié d'une formation civique et citoyenne. Nous donnons à Jasmine et Angel une opportunité de travailler en équipe ou individuellement auprès

des aînés en risque ou en situation d'isolement et de faire du lien intergénérationnel en concertation avec des professionnels", précise Dina Joalland, adjointe aux Personnes Agées. Partager un jeu de société, une lecture, être accompagné pour faire une course ou une promenade, Jasmine et Angel peuvent accompagner les aînés qui le souhaitent pour rompre l'isolement et la solitude (pour les contacter, voir encadré ci-contre).

Le partenariat avec les deux volontaires en service civique vient compléter d'autres initiatives de la commune et du C.C.A.S. autour de cet engagement. En effet, début 2017, une grande enquête a été menée par des bénévoles auprès des personnes de 70 ans et plus afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes.



Jasmine et Angel, 2 jeunes en service civique sur la commune.

En plus des bénévoles, des partenaires tels que le CDAS, l'ASSIA, l'A.D.M.R., le Clic Alli'âges, des bailleurs sociaux et des associations chartraines sont également investis dans ce projet. A partir des résultats de l'enquête, une réflexion sur l'accompagnement des seniors autour de la mobilité, la communication et l'animation a été engagée. Deux actions prioritaires seront mises en place en 2018 :

- . Un guide qui recense les organismes et associations pour être accompagné, protégé, choisir son lieu de vie...
- . Le transport solidaire basé sur la mobilisation citoyenne et destiné aux

aînés n'ayant pas de moyens de déplacement ou à mobilité réduite.

"Nous invitons les Chartrains à participer aux commissions qui se dérouleront le 20 mars (communication) et 22 mars (mobilité), pour la mise en place de ces actions", complète Dina Joalland.

Pour partager vos idées, participer aux commissions ou bénéficier de la visite d'un jeune en service civique, contactez le C.C.A.S. au 02 99 77 63 53 ou direction@ccaschartres35.fr

■ Repas Des aînés

Dimanche 21 janvier, 312 Chartrains ont participé au repas des aînés à la Halle de La Conterie. Après un accueil par la Fanfare sans fil, le repas a été servi par des élus, des membres du C.C.A.S. et 8 jeunes de Cap à cité. Les aînés ont chanté avec l'ensemble vocal le Diapason et la compagnie Océane les a fait danser sur la chorégraphie du *Bal des 1 000 vestes*.



Journée citoyenne... Rejoignez le collectif

Une journée citoyenne, qu'est ce que c'est ?...

- L'occasion pour tous de devenir acteurs pour le bien commun.
- Un évènement permettant de fédérer toutes les énergies positives, en favorisant la communication et la convivialité entre habitants, anciens, nouveaux, jeunes, élus, associations...
- Un "faire ensemble" qui contribue au mieux vivre ensemble

Réunion de préparation ouverte à tous le mardi 20 mars à 20h, salle du conseil municipal en Mairie.

+ d'infos
journeecitoyenne@laposte.net



Le zéro phyto... c'est POSSIBLE !

Tous acteurs de notre environnement

Le 25 janvier dernier, la ville a reçu le prix Zéro phyto 2018 (seulement 25% des communes bretonnes le détiennent) et le prix Zéro Phyto durable de la Région Bretagne. Ce dernier s'adresse aux collectivités qui, depuis 5 ans au moins, n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire dans l'entretien des espaces verts, parcs, voies et trottoirs, les cimetières et les terrains de sports.

A Chartres de Bretagne, c'est depuis 2004 que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires. La préservation de la qualité de l'eau, notamment celle contenue dans la nappe phréatique présente sous presque tout le territoire de la commune, est depuis très longtemps une préoccupation majeure de la municipalité.

Cette volonté de ne plus utiliser de produits chimiques s'inscrit plus globalement dans une politique de développement durable et de transition écologique engagée dès 1995.

La diminution de près de 20% depuis 2006 de la consommation énergétique dans les bâtiments communaux, de la réduction des émissions de gaz CO₂ et la production d'énergies de sources renouvelables concrétisent la politique environnementale de la ville.

Chartres de Bretagne est la seule commune de Rennes Métropole à avoir mis en place une filière complète bois énergie pour le chauffage de la piscine, le centre culturel "Pôle Sud", la Halle de la Conterie et les serres municipales.

"Cette volonté est partagée au quotidien par l'engagement des agents des services communaux sans qui rien ne serait possible."

L'entretien de l'espace public passe désormais par des techniques innovantes respectueuses de notre environnement et où, parfois, la présence de "mauvaises herbes" sur le domaine public est tout simplement... naturelle.

L'action de tous les habitants est aussi déterminante dans la qualité des sols et de l'eau. Aucun traitement

chimique n'est anodin, même appliqué en faible quantité. Les pesticides contiennent des substances potentiellement dangereuses. Une seule goutte peut contaminer plusieurs milliers de litres d'eau. Ainsi lorsque nous traitons notre pelouse pour enlever la mousse, notre allée pour la débarrasser des "mauvaises herbes", notre potager pour éliminer les pucerons, sans le savoir, nous sommes en partie responsables de la pollution de notre environnement par les pesticides.

Vous pouvez aussi contribuer à l'amélioration de l'environnement et à la qualité des ressources en eau, chez vous ou sur l'espace public devant votre habitation. Du paillage, à la binette en passant par le désherbage à l'eau chaude salée, un panel de possibilités s'offre à vous pour entretenir vos jardins, vos trottoirs ou vos façades.



Dans les jardins familiaux, on jardine aussi au naturel.



A Chartres, on désherbe mécaniquement...



...ou manuellement.

en +

■ Enquête

La commune, en concertation avec Rennes Métropole, réalise une étude sur les déplacements (voitures, piétons-vélos, bus...) sur le territoire communal.

Dans ce cadre, des enquêteurs communaux se rendront au domicile d'environ 200 Chartrains pour réaliser cette enquête au cours du mois d'avril.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. Les enquêteurs seront porteurs d'une lettre de mission signée de M. le Maire.

■ Accueillir un jeune

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils passent une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi" A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

+ d'infos : Vanessa Simon au 02 99 20 0614 ou vanessa@cei4vents.com

■ emploi : Dé-marches & outils

Pour être dans une démarche concrète et efficace de recherche d'emploi, bien se positionner sur le marché du travail, obtenir des entretiens d'embauche et les réussir, les PAE sud Rennes organisent un Groupe Démarches et Outils à raison chaque semaine d'une séance collective et d'un entretien individuel. Des simulations avec des professionnels clôtureront cette session.

Du 13 mars au 26 avril, Espace S. Veil, rue des Planches à Bruz. Gratuit. Contact et inscription au 07 50 84 53 14 ou 07 82 83 59 28, contact@pae-sud-rennes.fr

DU côté De la Poterie

Quand les résidents jouent le jeu !

A l'occasion du spectacle de Noël le 20 décembre dernier, une poignée de résidents de l'Ehpad et du Foyer de vie s'est associée aux choristes des Melody's pour présenter une crèche vivante musicale, burlesque et décalée. Cette prestation, très appréciée du public, est le fruit de plusieurs mois de travail avec une comédienne/intervenante. Zoom sur les ateliers théâtre de la résidence de la Poterie.

D epuis le mois d'octobre dernier, la résidence de la Poterie propose un atelier de théâtre animé par Anita Lecollinet, comédienne et professeur de théâtre à l'association AJCL de Monterfil. Tous les 15 jours, le mardi, 6 "jeunes" du foyer de vie et 4 résidents de l'Ehpad participent avec plaisir à cet atelier : "Je n'avais jamais fait de théâtre de ma vie. Voyez qu'il n'y a pas d'âge pour commencer une nouvelle activité et y prendre goût !", s'amuse Éliane Burosse. En effet, l'atelier co-animé par trois aides médico-psychologiques Marina Legendre, Stéphanie Gaucher et Annaïck Bolzer, se veut avant tout un moment de plaisir partagé : "Guidés par Anita, nous travaillons sur des petits sketches improvisés. Certains résidents se prennent complètement au jeu. L'ambiance est toujours joyeuse", ajoute Annaïck Bolzer.



■ 20 décembre, spectacle de Noël, l'atelier théâtre sur le devant de la scène.

L'atelier, d'une durée d'environ 2 heures, débute toujours par un moment de détente et de relaxation puis des petits exercices ludiques autour de la voix, de l'expression corporelle, de l'improvisation, de la mémoire. "Le théâtre est une activité qui concentre une multitude d'avantages : elle permet de stimuler la mémoire, aide à la concentration, encourage l'expression orale, améliore la diction, donne de l'assurance, contribue à extérioriser ses émotions... bref, autant de bienfaits physiques et émotionnels pour les personnes âgées ou en situation de handicap", complète Anita, la comédienne intervenante.

A la demande des participants, les ateliers donnent lieu à des représentations. Ainsi, lors du spectacle de Noël, les élèves de cet atelier théâtre ont

donné un aperçu de leur talent en interprétant des petits sketchs. Une crèche vivante humoristique en partenariat avec la chorale des Melody's a été présentée. Un programme de chants a été tout spécialement préparé et répété par la chorale : "Les collègues du Pôle Sud et du service Espaces verts nous ont aimablement prêté du matériel pour ce spectacle. Les décors et costumes ont été confectionnés par les résidents ou proposés par Anita", complète Stéphanie Gaucher.

Les dialogues savoureux, les chansons entêtantes, les décors et les costumes très réussis, ont soulevé des tonnerres d'applaudissements des résidents, des familles et du personnel présent. Après ce succès bien mérité, un spectacle se prépare pour juin 2018. A suivre !

■ On Bouge, à l'accueil de jour



L'équipe d'animation de la Résidence La Budorais, structure de l'association Assia Réseau UNA, propose toute l'année un accueil des personnes en perte d'autonomie physique. Il contribue au maintien à domicile des personnes fragilisées par le vieillissement, la maladie ou confrontées à l'isolement social. L'accueil de jour est aussi un lieu d'écoute et d'échange pour les aidants, il leur permet un temps de répit dans leur prise en charge au quotidien et également de préparer une entrée en établissement.

Accueil en groupe de 10 personnes le jeudi de 10h à 17h, à l'accueil de jour La Grange à Noyal-Châtillon sur Seiche. + d'infos : Eve Barbedette : e.barbedette@assia-una.fr ou au 02 99 05 21 50 ou www.assia-una.fr

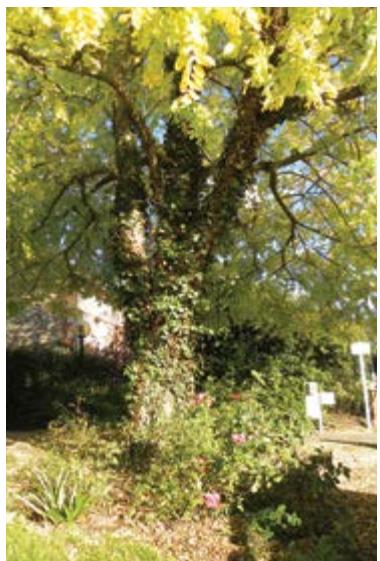
■ accueil

Le 26 janvier, salle du Conseil municipal, près de 70 personnes venues seules, en couple ou en famille étaient présentes à la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.



L'arbre Dans La ville... un patrimoine à protéger

En février, les Chartrains ont pu constater que de nombreux arbres et arbustes ont fait l'objet de taille ou d'abattage de la part des services techniques municipaux. Des chênes ont été abattus en contrebas du parking de la Halle de La Conterie, chemin de la Mine et au sud du Parc de Loisirs.



En milieu urbain, les végétaux sont soumis à de nombreuses agressions telles que la pollution ou des tailles obligatoires. Ils ne disposent pas toujours d'un espace au sol suffisant pour développer leurs racines nourricières. Tous ces facteurs accélèrent

leur vieillissement, ce qui n'est pas forcément visible sur l'écorce. Parfois il est indispensable d'abattre des arbres pour éviter des accidents sur la voie publique. Ces mesures sont prises pour sécuriser les riverains et les voiries.

En parallèle, des campagnes de plantations sont effectuées régulièrement. En 2018, plus de 800 arbres et arbustes seront plantés. Ces opérations sont souvent menées avec la population (écoles, centre de loisirs, habitants...).



Mercredi 21 février... à l'ensemble sportif Rémy Berranger, les U10 et U11 du club Espérance Football ont débuté leur entraînement par un exercice un peu particulier... Sous la houlette d'agents du service Espaces verts, ils ont planté 4 conifères : un cèdre du Liban, 1 séquoia géant, 1 sapin du Colorado et 1 cèdre de l'Himalaya.

A mon domicile... Moi aussi, je taille, je broie et je paille



Depuis avril 2017, un broyeur à végétaux mobile est mis à disposition des Chartrains afin de transformer des résidus de taille d'arbres ou d'arbustes (maximum 3 cm de diamètre) en copeaux et de les réutiliser sur le lieu de production. Le produit obtenu, appelé broyat, peut être réutilisé au jardin en paillis ou en matière carbonée pour le composteur.

EN PRATIQUE

- . Le matériel est fourni avec des lunettes et des gants
- . Coût de la mise à disposition : 10 € la journée, 15 € les 2 jours & week-end (chèque de caution de 500 €). Durée maximale : 2 jours.
- . La mise à disposition fait l'objet d'un contrat entre la ville et le particulier
- . La réservation du matériel s'effectue auprès des services techniques de la ville aux heures d'ouverture au 02 99 77 40 50, 2 allée V. Van Gogh.

en +



"ce Déchet, j'en Fais quoi ?

De nombreux déchets finissent chaque jour en déchèterie alors qu'ils auraient tout simplement pu être déposés dans le bac des ordures ménagères ou dans le bac jaune. Posons-nous les bonnes questions au quotidien :

L'objet peut-il connaître une seconde vie ? réparation / transformation / don ?

. Les objets en bon état peuvent être donnés aux associations : (recycleries Belle Déchette - rue de Dinan ou Emmaüs - rue de la Donelière à Rennes) ou déposés dans le local dédié présent à la déchèterie de Bruz.

. Pour faire réparer, pensez aux "Repair-café" (Association Bruz Citoyenneté / Association les 3 maisons à Rennes-Cleunay).

Si l'objet ne peut pas connaître de seconde vie et qu'il s'agit vraiment d'un déchet, où le jeter ?

. les petits objets en plastique autres que les emballages (jouets, ballons, cagettes, seaux, jardinières, petites poubelles...), chutes de bricolage (bouts de parquet, de moquette...) à mettre dans le bac ordures ménagères.

. les grands cartons pliés ou déchirés en gros morceaux : dans le bac jaune.

Les passages en déchèterie doivent finalement rester occasionnels, pour le dépôt de gros encombrants ou de déchets dangereux (peintures, solvants, produits phytosanitaires...).

Pour plus d'infos... Rennes Métropole vient à votre rencontre à la déchèterie de Chartres :

- . Samedis 17 et 24 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- . Mercredi 21 et vendredi 30 mars, mercredi 4 avril de 14h à 17h.

*Un doute, une question ?
dechets.rennesmetropole.fr*



A Chartres, Le courrier "roule à l'électrique"

De La Conterie aux Peupliers, du CCAS au Trésor Public, Jacky Berranger, agent de la commune, sillonne la ville de Chartres pour transmettre et récupérer les informations. Depuis janvier, il roule dans un véhicule électrique utilitaire.



Tous les jours, il part en tournée de distribution des documents émanant de la Mairie et des syndicats intercommunaux à destination des Chartreux. Il exerce des missions très diversifiées allant de l'affranchissement du courrier, aux tirages des supports de communication, en passant par la logistique du matériel de sonorisation de la mairie ou les photocopies pour les associations. De plus, il

achemine rapidement les informations entre les services déconcentrés de la commune (services techniques, Igloo, Pôle Sud...). Son poste présente de multiples facettes qui œuvrent chacune pour le bon fonctionnement général de tous les services de la mairie.

Depuis mi-janvier, Jacky Berranger roule dans un véhicule utilitaire électrique mis à notre disposition par la

société Visiacom. Onze acteurs économiques locaux se sont engagés dans un contrat publicitaire sur trois ans. L'entretien du véhicule reste à la charge de la commune. Avec pas moins de 150 km par semaine, ponctués d'arrêts pour la distribution, le mode de déplacement choisi se veut plus respectueux de l'environnement.

vie économique



Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires Economiques et financières, a visité le vendredi 2 février la plateforme Excelcar implantée sur le site PSA la Janais à Chartres de Bretagne.

Excelcar, inaugurée en 2015 par le Président du directoire de PSA, est une plateforme d'innovation, au service des entreprises du territoire toutes filières

confondues. Elle permet d'accélérer la mise sur le marché d'innovations produits-process dans l'industrie. Au cours de cette visite, Philippe Bonnin, s'est entretenu avec Pierre Moscovici avec qui il a co-présidé l'Association des Collectivités Sites d'Industries Automobiles.

REN CIRCUL



L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisés quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, RenCircul et le site circulation.rennesmetropole.fr proposent des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole.

RenCircul, application issue du site internet : circulation.rennesmetropole.fr est désormais disponible, permettant sa consultation depuis les smartphones et tablettes numériques (Apple et Android).

éCHOS

Bourse d'échange

Organisée par l'association Amicale Multi-collections : timbres, cartes postales, monnaies, fèves, télécartes, capsules, BD, disques, parfums...

Samedi 10 mars de 9h à 17h, à la Maison des Associations.
Entrée gratuite et ouverte à tous

une amicale en "balade"

Le 31 janvier dernier en assemblée générale, à l'unanimité, les membres de l'Amicale des Retraités de l'Automobile ont décidé de dissoudre l'association. Certains ont souhaité poursuivre l'activité de randonnée. Une amicale présidée par M. Loriot a été créée : l'Amicale Balades et Rando qui propose des balades le mardi.

Chaque semaine, retrouvez les infos sur le Chartres Hebdo

Génétique chartraine

La campagne de vente de compost débute en mars au profit de la recherche médicale contre les maladies génétiques.

Les samedis 17, 24, 31 mars et 7 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h, aux serres municipales. Tarifs : 1,50 € les 30 litres (prévoir contenant). + d'infos : J.Y. Labbé au 06 09 17 06 65 ou 02 99 41 31 90 labbe.jean-yves@neuf.fr

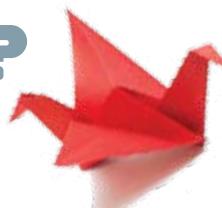
concert de printemps

L'Orchestre de Chartres présente son Concert de Printemps. Une chanteuse lyrique accompagnera les musiciens sur deux morceaux et la première partie du concert sera assurée par l'OVO (l'orchestre à vent d'Orgères).

Samedi 24 mars à 20h au Pôle Sud - Entrée 5€ + d'infos : ocb35.free.fr ou page Facebook Orchestre de Chartres de Bretagne

Le Pôle SUD au Japon ?

Relevez le défi de Sadako !



Autour d'une légende venue du Japon, le centre culturel chartrain accueille des artistes/musiciens en résidence et mobilise le territoire autour du pliage de papier ! Explications...



■ Les enfants de l'ALSH et leurs oiseaux en origami pour Sadako.

Le Pôle Sud accueillera en avril prochain la Cie La Ronde Bleue, pour une résidence de création d'une semaine. Celle-ci travaille actuellement sur un nouveau spectacle musical, la Sonata Miho. Le projet de la Sonata Miho s'inspire d'une légende japonaise tirée de l'histoire vraie de la petite Sadako et de son tragique destin (*voir ci-contre*).

En parallèle du spectacle, prévu en 2019, Christine Debré-Laizé, directrice de La Ronde Bleue et le centre culturel Pôle Sud mènent un travail de terri-



toire pour sensibiliser les Chartrains à l'histoire de la Sonata Miho. Ainsi, des ateliers d'origami, d'écriture de textes et de peinture chinoise ont été menés en direction des enfants de l'ALSH Les Longues Hayes, du groupe Parentalité du CDAS et des élèves des ateliers Arts Plastiques et Théâtre.

Le 28 mars à 15h dans l'espace Cabaret du centre culturel chartrain, les artistes de la Ronde Bleue présenteront une sonatine : une petite forme de la Sonata Miho construite avec les enfants qui ont créé une partie du décor et ont participé à l'enregistrement de la bande sonore.

A VOS PLIAGES

Vous êtes invités à venir plier un maximum de grues à la médiathèque. Du papier est mis à disposition de tous, ainsi qu'une vidéo de démonstration. Le but est de récolter le maximum de grues en papier pour les envoyer au Japon fin avril.

L'Histoire de Sadako...

Une légende dit que si l'on plie 1 000 grues en origami on peut faire un voeu. Sadako, petite japonaise souffrant d'une leucémie suite à la bombe atomique d'Hiroshima commence à plier des grues dans l'espérance de guérir. Se sachant finalement condamnée, elle continue les pliages pour que plus jamais des enfants ne meurent sous les bombes.

Après sa mort, ses camarades continuent son œuvre et érigent une statue en son honneur. Son combat fut connu dans le monde entier, et, chaque année, pour le 5 mai, pour décorer le monument de Sadako, des milliers de grues en papier sont envoyés des 4 coins de la planète.



+ d'infos au 02 99 77 13 26
ou action.culturelle@ville-chartresdebretagne.fr et sur sonata-miho.fr

Le BAL DES 1000 vestes

Venez apprendre la chorégraphie courte et accessible à tous...

- Samedi 24 mars, de 16h et 18h, salle Maurice Béjart du Stade Rémy Berranger
- Samedi 21 avril, de 10h à 12h, au centre culturel Pôle Sud.
- Jeudi 17 mai, de 18h à 19h, place de la Mairie.
- Sur Youtube "le bal des 1000 vestes"



Devenez complice de l'opération et transmettez la chorégraphie autour de vous, à votre famille, vos amis... Rendez-vous ensuite le 9 juin pour un grand bal, place de la Mairie à 18h.

Ô Pôle SUD

■ LES SPECTACLES

. Jeune public - Théâtre d'argile manipulé -
Cie Le vent des Forges : Brut
Mardi 13 & mercredi 14 mars à 10h
À partir de 8 ans - 50 min.

. Chanson
Jil Caplan : *Imparfaite*
Vendredi 16 mars à 21h

. Jeune public - Installation déambulatoire et sensorielle
Cie 10 doigts : *Sur les traces du petit chaperon rouge*
Mercredi 21 mars à 11h
À partir de 6 ans - 45 min.

. SoulJazz
Awa Ly
Vendredi 30 mars à 21h

. Théâtre/marionnettes
Cie Zusvex : *Landru*
Vendredi 6 avril à 20h30

. Musique/récit
Elie Guillou : *Sur mes yeux*
Vendredi 20 avril à 19h

■ L'INSTANT CLASSIQUE

L'Instant est une pause conviviale autour d'un artiste, d'un instrument, d'un verre...

Pour ce dernier rendez-vous, Corto sera rejoints par Pierrick Biffot à la basse électrique. Ensemble, ils sortiront des sentiers battus en revisitant Bach, Chick Corea, Metallica ou Daft Punk et en vous offrant leurs propres compositions. L'occasion de découvrir des instruments classiques dans un tout autre répertoire.

Mardi 10 avril à 19h,
dans l'espace Cabaret. Entrée : 3 €.

■ AU Carré D'ART

. Middle Class Utopia
Photographies de Klaus Pichler.
Jusqu'14 mars

. Géographies jumelles
Photographies Julie Hascoët
Du 22 mars au 2 mai
Vernissage ouvert à tous le 22 mars

■ LA MéDIATHÈQUE



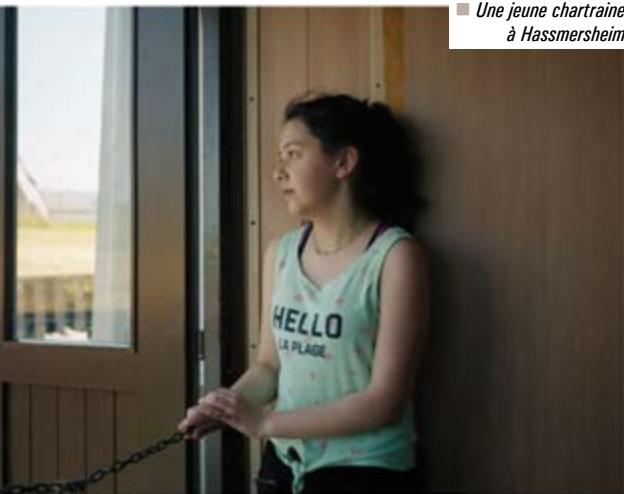
. Exposition
Les trésors cachés de Michel Ocelot
Du 6 mars au 28 avril
+ d'infos auprès de la Médiathèque :
02 99 77 13 22
mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr



conversation PHOTOGRAPHIQUE

Géographies jumelles

Dès le 22 mars, la galerie photographique Le Carré d'Art accueille l'exposition Géographies jumelles de Julie Hascoët. Cette artiste conclut une résidence de création d'une année à Chartres mais également dans ses villes jumelées en France, en Pologne, en Roumanie et en Allemagne. Découvrez son regard sur notre territoire et ses liens avec les villes "amies".



■ Une jeune chartraine à Hassmersheim



■ Quelque part à Chartres de Bretagne.

Julie Hascoët, jeune photographe finistérienne s'est immergée dans la commune dès février 2017. Profitant d'une programmation annuelle ayant la cartographie comme axe principal, et s'inscrivant dans une résidence pensée autour du territoire local, le projet proposé par Julie Hascoët a prolongé ces deux thématiques en leur apposant une dimension nomade. "J'ai souhaité déplacer les frontières de la ville de Chartres de Bretagne pour lui donner une forme nouvelle. J'ai donc étendu ma zone de recherche à quatre communes jumelées : Hassmersheim en Allemagne, Lwówek en Pologne, Călărași en Roumanie et Saint-Anthème dans le Puy de Dôme. Au fil des saisons, d'un vagabondage à un autre, j'ai tenté de réactiver le principe de jumelage sous un angle inédit, visuel cette fois." explique Julie. Cette déambulation s'étale donc sur une année entière à des saisons différentes. Le projet s'est dessiné au fur et à mesure de ses déplacements en fonction de la matière collectée. Il s'accompagne d'un travail écrit qui restitue des ambiances ou des situations vécues, en plus de notes personnelles qui questionnent plus généralement l'idée de nomadisme et l'incapacité à se fixer quelque part.

La restitution de l'ensemble de ce travail aura lieu du 22 mars au 2 mai au Carré d'Art. Cette exposition sera également l'occasion de publier un livre, aux éditions Poursuite, éditeur de livres de photographies, installé à Arles.

Samedi 14 avril à 11h : Julie Hascoët fera une conférence autour du projet Zines of the Zone (entrée libre).

Dès le mois de janvier 2017, Julie Hascoët a rencontré les comités de jumelage et d'autres associations chartraines. Ainsi, elle a, en particulier, échangé avec les membres du photo-club et l'association des Mots pour le Dire (le travail de Julie s'orientant de plus en plus vers une production écrite). En parallèle, Julie a entamé un cycle de rencontres et d'ateliers avec des classes d'écoles primaires et du collège de Chartres de Bretagne.

Dans le cadre de sa résidence, Julie Hascoët a accompagné de façon privilégiée une classe de CE1-CE2 de Rennes. Après la réalisation de photographies et de textes récoltés à la fois dans la classe, mais aussi au Carré d'Art, Julie Hascoët a conçu avec eux un fanzine photographique. Les réalisations seront présentées dans l'espace Figures Libres, parallèlement à l'exposition de Julie au Carré d'Art du Pôle Sud.

ZINES OF THE ZONE Fanzines au Pôle Sud

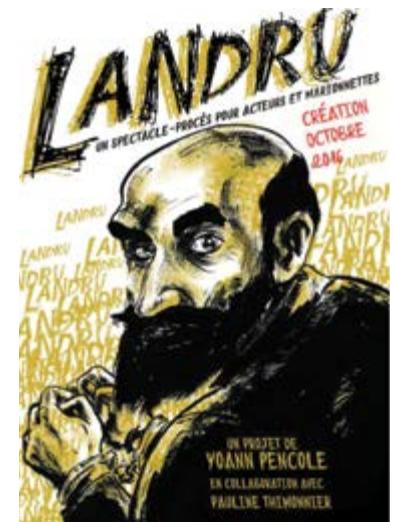
Julie Hascoët est co-fondatrice de Zines of the Zone, un concept de bibliothèque européenne nomade dédiée à l'édition photographique auto-publiée ou indépendante (1500 références de photobooks, fanzines, et autres éditions utilisant l'image photographique ; qu'il s'agisse, le plus souvent, d'images produites par les auteurs, ou parfois d'images trouvées). L'intervention et l'installation de Zines of the Zone aura lieu les 12, 13 et 14 avril.

Les élèves des ateliers d'arts plastiques du Pôle Sud profitent de cette visite pour publier la deuxième édition de leur création éditoriale Sit Down. Le magazine des Ateliers du Pôle Sud existe en version numérique et "papier" et rend compte de différents travaux menés dans les ateliers avec d'autres partenaires de la commune. Cette édition sera le résultat d'échanges entre les résidents de l'EHPAD et les enfants et adolescents des ateliers artistiques.

Bienvenue dans l'ombre et la lumière

Yoann Pencolé, de la compagnie Zusvex, marionnettiste et passionné d'histoire, revisite le procès d'Henri Désiré Landru.

Le spectateur est invité à revivre le procès de 1922 où se pressa le Tout-Paris, fasciné par ce sordide feuilleton-spectacle. Manipulant l'ombre et la "muppet", les trois narrateurs-marionnettistes dressent le portrait d'un homme aux multiples facettes : le bon père de famille, le meurtrier en série, le fugitif ou le bouc émissaire.



En parallèle du spectacle, le Pôle Sud propose un cycle d'ateliers autour du théâtre d'ombre : "Nous explorerons cette thématique à travers 3 composantes : la source lumineuse, l'écran sur lequel se fait cette projection de lumière et l'objet éclairé, qu'il soit un acteur, une silhouette en carton ou un objet ordinaire. Ainsi nous nous amuserons à écrire des petites scènettes en manipulant tour à tour l'un de ces 3 éléments, explique Yoann Pencolé, animateur des ateliers.

+ d'infos : 02 99 77 13 26.

- Atelier d'initiation au théâtre d'ombres animés : samedi 24, 31 mars et 7 avril de 14h à 18h (à partir de 16 ans - Espace Cabaret).
- Landru "Théâtre/Marionnettes" - Vend. 6 avril à 20h30 - Salle J. Brel (les participants aux ateliers bénéficieront du tarif préférentiel (8€ au lieu de 13€) pour le spectacle Landru le 6 avril).

Grande Semaine de la Petite Enfance

TOUT BOUGE ! DU 12 AU 18 mars

La 5^e Grande Semaine de la Petite Enfance, c'est un temps à part spécialement conçu pour permettre de se rencontrer, d'échanger, de s'éveiller et créer en trio parent-enfant-professionnel au sein de tous les lieux d'accueil de France. Pour 2018, le thème choisi est "Tout bouge" ; des animations, des rencontres et des ateliers se dérouleront dans des structures chartraines de la "petite-enfance".



A Chartres de Bretagne au LAEP (lieu accueil enfant/parent) Parenthèse, les deux professionnelles Émeline Thomas et Karine Dromain proposeront des ateliers parents/enfants : langage signé, massages, parcours de motricité, lectures à la Médiathèque. Les ateliers auront lieu le lundi 12 et mercredi 14 matin, le jeudi 15 après-midi et le vendredi 16 matin et après midi ; ils sont ouverts à tous les parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Des ateliers seront aussi proposés aux **assistantes maternelles chartraines** le mardi 13 matin et le jeudi 16 matin. Tintinabulle, multi-accueil municipal et Milles Pattes, multi-accueil associatif participeront aussi à cette semaine en proposant des ateliers dans leurs locaux pour les enfants accueillis.

+ d'infos www.rdvpetiteenfance.fr ou parenthelaepl@gmail.com ou 02 99 41 35 32 (Tintinabulle) le mercredi.

. La CAF d'Ille-et-Vilaine et l'association "Agir" sont partenaires de cette manifestation.

La gestion des restaurants scolaires est assurée par la ville de Chartres de Bretagne. Les repas sont élaborés à la Cuisine Intercommunale basée à Chartres. Conscients de l'importance de la restauration scolaire, la commune a souhaité interroger les parents et les enfants sur les prestations proposées en la matière. Sur l'ensemble des 3 écoles, la participation totale à cette enquête est de 74,3 %. Merci à tous les parents. L'analyse des résultats permettra une amélioration continue des services rendus aux enfants à la cantine.



A l'assaut ! des activités des vacances d'avril

Le programme des vacances de printemps pour les jeunes entre 3 et 17 ans est bouclé. Deux séjours, des activités à la carte, un accueil à la journée... entre sensations fortes et plongées dans l'histoire, les activités des vacances d'avril seront certainement prises d'assaut !



■ A l'assaut !...

La commanderie d'Arville, au Nord du Loir et Cher (41) s'apprête à accueillir 20 jeunes de 6 à 11 ans et à leur offrir une plongée au cœur du moyen-âge au temps des chevaliers. Au programme des activités, des visites et des veillées : l'épopée des croisades, la vie des templiers, les légendes magiques...

Du 26 au 30 avril.

■ Oxyjeunes ...

C'est la recette à la carte pour les 11/17 ans ! On choisit ses journées (2 au minimum) et on compose ses vacances à sa guise : activités manuelles, foot gaëlique, biathlon, bowling, karting, accrobranches...

Du 30 avril au 4 mai

■ Break à Santec....

Vous avez entre 11 et 17 ans, vous avez envie de balades, d'air iodé et de sensations fortes ? Dans les vagues finistériennes, ce séjour propose des initiations au stand-up paddle, au waveski, au char à voile sur la plage. Du 25 au 28 avril

■ Et du 25 avril au 4 mai...

L'accueil informel à l'Igloo pour les 11-17 ans du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

Les accueils de loisirs : les 3-6 ans (scolarisés en maternelle) sont accueillis à l'accueil de loisirs Brocéliande. Les enfants de plus de 6 ans (scolarisés en élémentaire), aux Longues Hayes.

+ D'INFOS

. Des plaquettes de présentation sont à votre disposition à l'Igloo, en Mairie et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

. Au centre d'animation l'Igloo
4, rue de Fontenay.
Tél. 02 99 41 37 62.
igloo@ville-chartresdebretagne.fr